

RÈGLEMENT COUPE DÉPARTEMENTALE 4 X 4 MIXTE KOURY HANNA

Récapitulatif	Article
Définition compétition	1
Filet	9
Handicap	8
Inscription coupe	12
Inscription équipe	2

Récapitulatif	Article
Libéro	7
Organisation coupe	4
Pénétrations	11
Prêt de joueur/se	10

Récapitulatif	Article
Règles de jeu	3
Remplacements	13
Rotation	5
Zones	6

Article 1 : Définition compétition

La CTSD UFOLEP Volley des Bouches du Rhône organise une coupe 4x4 mixte attribuant un titre départemental annuel. Cette coupe porte le nom de Coupe Koury Hanna en la mémoire de ce joueur de l'association ECSM, décédé en 2010

Article 2: Inscription équipe

Les équipes sont formées de 4 joueurs avec 2 filles minimum (sur le terrain).

La composition d'une équipe en coupe Koury Hanna est fixe pour toute la durée de la coupe (aucun joueur/se ajouté/e entre le premier match et la finale).

Une équipe en coupe Koury Hanna peut regrouper des joueurs/ ses de 2 clubs différents.

La règle des effectifs réduits (match à 3 joueurs) est autorisée pour cette coupe, par contre il convient de conserver minimum 2 filles sur le terrain.

Article 3 : Règles de jeu

En ce qui concerne les règles de jeu, l'arbitrage et les feuilles de matchs il faut se référer au règlement de la FFVB ainsi qu'au Règlement Général UFOLEP Volley des Bouches du Rhône s'appliquant à 4 joueurs.

Article 4: Organisation coupe

Des poules de brassages seront organisées pendant l'intersaison du championnat départemental UFOLEP Volley des Bouches du Rhône, cette phase éliminatoire amènera ensuite à une finale après la deuxième demi-saison du championnat départemental UFOLEP Volley des Bouches du Rhône.

Article 5: Rotation

Tous les joueurs/ses se succèdent au service.

La rotation n'est pas obligatoire sauf au service. Tout ou partie des joueurs peuvent conserver un poste fixe.

Les joueurs/ses en poste fixe peuvent décider à tout moment de changer de place sur le terrain mais l'ordre de passage au service doit être conservé identique pour tout le set.

Article 6: Zones

Il n'y a pas de différenciation entre zone avant et zone arrière. Tous les joueurs/ses peuvent attaquer dans toutes les zones du terrain.

Article 7 : Libéro

Il n'y a pas de libéro.

Article 8: Handicap

Il n'y a pas d'handicap de points (contrairement à la coupe Isoardi) au départ des sets.

Article 9: Filet

Le filet est placé à la hauteur de 2 m 35.

Article 10 : Prêt de joueur/se

La règle du prêt de joueur/se ne s'applique pas dans cette coupe. Seuls les joueurs mentionnés sur la fiche officielle d'équipe pourront participer aux matches.

Article 11 : Pénétrations

Pour les pénétrations dans le terrain adverse et pour le filet, ce sont les nouvelles règles qui doivent être utilisées (d'après 2010).

Article 12: inscription coupe

Une équipe qui souhaiterait participer à cette coupe doit le faire savoir à la CTSD UFOLEP Volley des Bouches du Rhône au plus tard deux mois avant l'inter-saison du championnat départemental UFOLEP Volley des Bouches du Rhône, c'est à dire fin Novembre.

Le Jeu avant l'Enjeu

Article 13: Remplacements

Chaque joueur/se peut être remplacé/e au cours d'un set puis reprendre sa place dans la limite des remplacements autorisés (4).